Copie de https://www.connaissancedesenergies.org/afp/le-defi-de-batir-une-filiere-francaise-des-pompes-chaleur-230925, enregistrée le 1er novembre 2026

Le défi de bâtir une filière française des pompes à chaleur

A

PAR

AFP avec Connaissance des Énergies

Mis à jour le 26 septembre 2023 | 2 min de lecture

Le président Emmanuel Macron a annoncé lundi sa volonté de tripler le nombre de pompes à chaleur produites sur le sol français d'ici 2027, à un million d'unités par an, dans le cadre de la planification écologique du gouvernement pour réduire les émissions de CO2 du pays.

Suivez l'actualité avec Connaissance des Énergies en vous inscrivant gratuitement à nos nouvelles chaînes WhatsApp ou Telegram.

Rejoindre la chaîne WhatsApp

Rejoindre la chaîne Telegram

Le président Emmanuel Macron a annoncé lundi sa volonté de tripler le nombre de pompes à chaleur produites sur le sol français d'ici 2027, à un million d'unités par an, dans le cadre de la planification écologique du gouvernement pour réduire les émissions de CO_2 du pays.

Qu'est-ce qu'une pompe à chaleur ?

La pompe à chaleur (PAC) est un procédé de chauffage ou de rafraîchissement d'air consistant à prélever des calories dans l'air ou le sol pour chauffer des bâtiments en complément de l'électricité. Le système n'émet pas ou très peu de gaz à effet de serre, type CO2, à la différence des chauffages au fuel ou au gaz.

Les prix catalogue vont de 1 500 euros l'unité pour un modèle de 3 à 4 kW destiné à un petit logement bien isolé, et peuvent grimper à 30 000 euros l'unité dans l'habitat collectif. Pour

une maison moyenne, il faut compter 15 à 20 000 euros, en incluant l'installation, selon Philippe Dénecé, PDG d'Intuis, fabricant français de PAC.

Quelle est la différente entre les PAC air-air et les PAC air-eau ?

Il existe deux sortes de pompes à chaleur:

- Les PAC air-air, très populaires aux Etats-Unis, produisent de l'air chaud comme de l'air froid pulsé, et servent de climatiseurs grâce à des fluides frigorigènes. La plupart du temps celles-ci sont fabriquées en Asie.
- Les PAC air-eau. Elles font surtout du chauffage et peuvent aussi rafraîchir, mais ne fonctionnent pas avec les gaz nocifs de la climatisation. Un circuit d'eau est réchauffé.

Quel est le marché en France ? Combien de fabricants ?

Pour 2022, le ministère de la Transition écologique recense "plus de 2,6 millions de pompes à chaleur air-eau" installées en France - dont 350 000 durant l'année 2022 - sur 30 millions de logements.

Par ailleurs, quelque 700 000 PAC air-air se sont vendues en France en 2022, surtout dans le sud pour climatiser.

Il existe une dizaine de fabricants en France, essentiellement des entreprises familiales qui font de l'assemblage. Certains, comme Intuis, ont le label Origine France Garantie, car plus de 50% de leurs composants sont fabriqués en France.

Pourquoi une filière française de production de pompes à chaleur ?

L'État va ajouter 1,6 milliard d'euros aux aides à la rénovation énergétique, portant à 5 milliards d'euros le budget de la rénovation énergétique des logements (MaPrimeRenov'..). Il vise au moins "200 000 rénovations d'ampleur l'an prochain", c'est-à-dire avec isolation et chauffage, indique-t-on au ministère de la Transition énergétique.

L'idée, c'est donc de faire en sorte que les subventions aux rénovations profitent à des industriels et des emplois français.

Le gouvernement vise notamment à "relocaliser plusieurs des briques technologiques qui composent la pompe à chaleur en faisant revenir des composants en France". En particulier les compresseurs dont aucun n'y est fabriqué, pas même en Europe.

Un triplement de la capacité de production de PAC en France signifie en produire 1 million par an d'ici la fin du quinquennat, et cela représente 2 milliards d'euros d'économies dans la balance commerciale tous les ans, avance-t-on de source gouvernementale.

La France étant en avance sur le plan industriel sur ses voisins - C'est un marché encore quasi inexistant en Angleterre et faible en Allemagne - l'objectif est aussi d'exporter.

Car la pompe à chaleur est considérée comme une "filière industrielle stratégique" par l'Union européenne, où le marché est estimé à 5 millions d'unités par an d'ici 2030.

Y aura-t-il des mesures incitatives pour aider les industriels à investir ?

Essentiellement des crédits d'impôts prévus dans la loi de finance 2024 et la loi Industrie verte. Pour parvenir à l'objectif, le gouvernement prévoit une enveloppe de "3 à 400 millions d'euros de crédit d'impôt pour quelque 2 milliards d'investissement productif", soit un soutien à hauteur de 20 à 25% des nouveaux investissements, indique le ministère de l'Industrie.

Le gouvernement prévoit aussi des mesures d'accès au foncier pour construire ou agrandir des usines existantes.

Une enveloppe de 30 millions d'euros est prévue pour encourager l'innovation.

Le gouvernement "réfléchit" aussi, mais à partir de 2025 seulement, à la mise en place d'une "écoconditionnalité" sur les aides aux pompes à chaleur, c'est-à-dire à réserver les subventions aux modèles qui remplissent certains critères vertueux (impact environnemental du produit, conditions de transport). Une telle mesure devrait privilégier le "fabriqué en France".

THÉMATIQUE

Pays et acteurs

← Toutes les brèves AFP

Commentez cette actualité sur les réseaux.

LinkedIn X Facebook

A

RÉDIGÉ PAR

AFP avec Connaissance des Énergies

Dépêche AFP éditée par la rédaction

© 2026 Connaissance des Énergies — Tous droits réservés.